



2015
VALAIS WALLIS
1815
Wallis

EIDGENÖSSISCHES SCHÜTZENFEST
WALLIS 2015
11. Juni – 12. Juli Raron | Visp

Mit Hand & Härre!

FÊTE FÉDÉRALE DE TIR
VALAIS 2015
11 juin – 12 juillet Rarogne | Viège

De tout cœur!

TREFFSICHER INS WALLIS

Anmeldeschluss für alle Teilnehmer
bis spätestens 15. April 2015

DANS LE MILLE EN VALAIS

La fin de la période d'inscription pour tous les participants
est fixée au 15 avril 2015 au plus tard

www.vs2015.ch

KÖNIGSPARTNER / PARTENAIRES PRINCIPAUX



RAPPORT ANNUEL 2014

Fédération sportive suisse de tir | Lidostrasse 6 | CH-6006 Lucerne
Téléphone +41 41 370 82 06 | Fax +41 41 370 57 17
info@swissshooting.ch | www.swissshooting.ch



Le mot de la Présidente	2
Comité de la FST	5
Direction et Secrétariat général	8
Centre de compétences Sport populaire	11
Centre de compétences Formation/PdR/Juges	15
Centre de compétences Sport d'Elite (SpE)	16
Centre de compétences Communication	17
Musée suisse du tir Berne	19
Commission disciplinaire et de recours	20
Commission de gestion	22
Comptes annuels Fédération FST	23
Comptes annuels Foyer des tireurs (FdT)	28
Comptes annuels Musée suisse du tir	35
Faits & chiffres	36
Délais 2015	40

2015 – une communication adaptée aux besoins



La Présidente Dora Andres

Les médias et technologies numériques occupent une place toujours plus importante dans notre quotidien. Le fait de devoir être constamment joignable professionnellement et en privé, et d'accéder aux données et aux informations à tout moment du jour et de la nuit monte également en force, tout comme l'avancée des possibilités techniques des moyens de communication offerts. De nos jours, nous utilisons nos appareils mobiles déjà 35 000 fois par an en moyenne. Lorsque les parents préparent les vacances de nos jours, la présence de réseaux sans fils Wifi est plus importante que le choix de la destination de vacances elles-mêmes pour les jeunes qui les accompagnent.

L'année passée, le Comité de la FST s'est également occupé en détail de la future communication et de l'infrastructure informatique & télécommunications de la FST. La Conférence des Présidents a approuvé le concept de communication pour les prochaines années qui prévoit une communication orientée aux besoins et vis-à-vis des destinataires jusqu'à la base. Désormais, tous les tireurs dont l'adresse e-mail figure dans l'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS), et tous ceux qui se sont inscrits pour recevoir la newsletter recevront régulièrement et directement des informations de la FST.

De même, les Présidents de toutes les Sociétés de tir et les Présidents des SCT/SF/AM recevront des informations adaptées à leurs besoins. «Tir Suisse» paraît désormais sous forme de cahier thématique quatre fois par an et sera envoyé sans frais par la poste à tous les licenciés. Les personnes qui ne sont pas licenciées et qui souhaitent recevoir «Tir Suisse» peuvent s'y abonner pour CHF 20.– par an.

Des adaptations techniques sont nécessaires afin que les informations soient disponibles sous la forme adéquate et formatées pour les différents moyens de communication (ordinateur, tablettes, iPhone etc.). L'infrastructure informatique et télécommunications actuelle date de plus de huit ans maintenant. En outre, l'accès à l'information sur notre site Internet doit être assuré tout comme la mise en place orientée processus du stockage de données, ou une fonction de recherche digne de ce nom. Rien de tout cela n'est gratuit, c'est pourquoi des investissements pour un montant total d'environ CHF 150 000.– sont prévus pour les deux prochaines années.

Elections

En 2014, des élections pour le renouvellement global dans tous les organes de la FST ont eu lieu. Nous sommes très reconnaissants du fait que de nombreux fonctionnaires aient de nouveau mis leur expérience et leurs connaissances à notre disposition et à celle de nos tireuses et tireurs. Il y a eu deux démissions au sein du Comité. D'une part, le Vice-président Andreas von Känel (Murten) fit part de la sienne. Il fut élu au Comité en 2001 et était déjà impliqué dans la Fédération sportive suisse de tir auparavant lors de la préparation de la fusion des trois fédérations. Avec son style posé et compétent, ainsi qu'avec ses connaissances techniques, il a notam-

ment développé le département du Sport d'élite et apporté de nombreuses impulsions à nos concours de tir. En 2009, il fut élu à la Vice-présidence et dirigea la section 10/50m jusqu'à la restructuration. Pour le remercier de ses longues années d'engagement dans le tir, et spécialement pour les dernières 13 années au Comité, il a été nommé Membre d'honneur. D'autre part, Werner Kuratle (Appenzell-Meistersrüte) ne s'est plus représenté à la réélection pour raisons professionnelles. Il dirigea la mise en œuvre de solutions informatiques basées sur le Net pour différents concours et dirigea le projet de la publication de la Fédération «Tir Suisse». Ruedi Meier (St. Ursanne; Président de la Société cantonale de tir du Jura) et Renato Steffen (Root; ancien Président de la Société cantonale de tir de Lucerne) ont désormais été élus au Comité.

Succès internationaux et un grand quitte la scène

Aux 51^e Championnats du Monde de Grenade en Espagne, la Suisse a décroché deux fois de l'or, six fois de l'argent et trois fois du bronze. Ces résultats très réjouissants ont été réalisés par nos Juniors féminins et masculins à la carabine et au pistolet. L'Elite resta en-dessous des attentes fixées. Le magnifique 4^e rang avec l'équipe à la carabine 50m 3x40 a toutefois montré que la direction que nous avons prise pour le futur est la bonne. La Junior Sarah Hornung a largement convaincu en décrochant la médaille d'or le 19 août 2014 aux Youth Olympic Games de Nanjing (Chine), ainsi que de l'or en individuel et du bronze par équipe au Championnat du Monde le 14 septembre.

C'est avec un grand regret que nous avons appris le retrait de Marcel Bürge de l'équipe nationale en octobre. Il a été actif dans le Sport d'élite pendant 20 ans et décrocha d'innombrables tit-

res et records. On notera notamment les trois médailles d'or aux Championnats du Monde de Lahti en 2002, où il fut notamment sacré Champion du Monde à la carabine 50m 3x40 et Tireur mondial. Au nom de tous les tireurs, je remercie chaleureusement Marcel Bürge pour son engagement couronné de succès lors de ces nombreuses années. Marcel Bürge a été un excellent ambassadeur du Sport de tir et de la FST et laisse un grand vide.

Fête fédérale de tir des jeunes (FFTJ)

Du 27 juin au 5 juillet 2014, près de 5000 jeunes ont voyagé avec leurs superviseurs dans le Mittelland bernois. Le CO, aidé de ses nombreux assistants, a magnifiquement organisé cet événement, et cette manifestation importante pour nos jeunes s'est déroulée sans accroc.

A la demande de la Conférence régionale de la Suisse centrale, la Conférence des Présidents a décidé de poursuivre la Fête fédérale de tir des jeunes (FFTJ). A partir de 2018, puis à des intervalles de cinq ans, cette Fête sera réalisée à chaque fois entre les Fêtes fédérales de tir. La FFTJ correspond à une Fête cantonale de tir de petite ou moyenne envergure et peut donc être organisée par chaque SCT.

Projet en sciences du sport

Les premiers résultats du projet de recherches «Tir sportif» démarré en 2010 avec l'Institut de sciences du sport de l'Université de Berne (ISPW – Institut für Sportwissenschaft) ont été intégrés aux manuels clés retravaillés de l'Office fédéral du sport. Le Comité a clairement reconnu l'importance de la science du sport et a donné son feu vert pour poursuivre la coopération avec

l'ISPW. C'est pour cela qu'il a nommé Dino Tartaruga comme chef de projet. L'institut précité a en outre reçu un autre projet de recherche approuvé auprès de l'Office fédéral du sport, qui traite de l'optimisation du feed-back lors de l'entraînement à la carabine à air comprimé au banc de mesure avec des jeunes membres de la Relève. Les athlètes de la Relève de la FST participeront ici aussi et le chef de projet sera impliqué à ce niveau en tant que coordinateur. Celui-ci termine actuellement sa maîtrise à l'Université de Berne, et fait en même temps partie depuis plusieurs années de notre staff d'entraîneurs dans le domaine de la Relève.

Le projet se compose de deux thèmes spécifiques. D'une part, le Sport d'Elite (projet A) et d'autre part, la Relève (projet B). Dans le projet A, en plus de l'acquisition de connaissances concernant le contrôle de l'action dans le tir à air comprimé, des recherches sont également menées sur les clarifications relatives à la possibilité d'entraîner des forces de contact à l'origine de mouvements, que le tireur exerce sur son équipement sportif. Le tout de manière ciblée et avec l'étroite supervision des athlètes pendant le processus d'entraînement avec les Jeux Olympiques de Rio 2016 en ligne de mire. Le projet, soutenu par Swiss Olympic, occasionne un coût d'environ CHF 500 000.– pour les années 2014 à 2017. Il faut toutefois trouver des fonds d'encouragement supplémentaires à ce propos maintenant.

Tirs historiques

Lors de l'Assemblée des Délégués (AD) 2014, la demande d'admission de l'Association des tirs historiques de Suisse (ATH), qui souhaite devenir Association-membre, a été traitée. La Conférence des Présidents reçut compétence pour adopter un accord avec l'ATH lors de

l'assemblée d'automne, scellant son appartenance à la FST après contresignature de l'ATH. Cet accord devait toutefois s'en tenir aux instructions de la FST avec l'ASTV. La décision de la Conférence extraordinaire des Présidents (CP e.o.) de juin, comme quoi tous les tirs historiques sont également soumis à l'obligation de licences selon les nouvelles Règles du tir sportif (RTSp), avait conduit à la suspension de sa demande par l'ATH. Ce n'est qu'avec la mise à plat finale des décisions des RTSp lors de l'Assemblée d'automne de la CP qu'il fut établi que les tirs historiques seraient dégagés de l'obligation de licence mais seraient soumis à une redevance à partir du 01.01.2016 (entrée en vigueur des nouvelles RTSp). Un écueil important dans le processus d'adhésion put ainsi être éliminé et l'ATH reprit les négociations quant au contenu des accords. J'espère à présent que la base pour la conclusion d'un accord commun est posée. La FST peut soutenir les organisateurs des tirs historiques grâce à ses possibilités, et cette position commune représente un renforcement clair du Sport de tir.

Musée suisse du tir

En 2007, l'AD a décidé de transformer le Musée du tir de Berne en une Fondation. Au cours de la même décision de l'AD, il a été convenu qu'une convention de prestations doit être conclue entre la FST et le Conseil de fondation du Musée suisse du tir de Berne (MTB). Cette convention permettra le fonctionnement du Musée sur la base d'un budget minimal pour au moins 10 ans. Sur la base des prestations effectuées précédemment, le montant du budget de fonctionnement a été évalué à CHF 250 000.–. Cet accord est valable jusqu'à fin 2016. Le Comité a négocié une nouvelle convention de prestations lors de discussions directes avec le Con-

seil de fondation, convention qui fut distribuée à la CP d'automne sous forme de première ébauche. Cette convention prévoit que la FST alloue un montant annuel de CHF 250000.– pendant 10 ans au MTB, bien que ce dernier doive également générer un certain pourcentage de fonds propres par lui-même. En outre, il est désormais possible de résilier la nouvelle convention de prestations. Cet accord sera présenté à l'AD 2015 pour approbation.

Remerciements

L'Armée suisse a soutenu l'organisateur de la Fête fédérale de tir des jeunes en matériel et en personnel et fournira des services indispensables lors de la Fête fédérale de tir du Valais. Je remercie chaleureusement le Conseiller fédéral Ueli Maurer et le Chef de l'Armée, André Blattmann, pour le soutien apporté. Je remercie également nos partenaires et équipementiers, qui soutiennent notre équipe nationale et nos concours avec leurs contributions et leur logis-

tique. Je remercie notre Directeur et nos collaborateurs pour leur grand engagement, ainsi que nos Membres du Comité et les Présidents des SCT/SF/AM pour la fructueuse collaboration. Au nom du Comité, je remercie chaleureusement tous les fonctionnaires, les moniteurs/monitrices et tous ceux qui se sont engagés pour le Sport de tir au cours de l'année passée.

DORA ANDRES
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION
SPORTIVE SUISSE DE TIR



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
Société pour un droit libéral sur les armes
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

proTELL Tel. 061 723 28 03
Secrétariat Fax 061 723 28 04
3000 Berne www.protell.ch
sekretariat@protell.ch

proTELL s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

proTELL s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

Rejoignez-nous!

Nom: année:

Prénom:

Rue N°:

NP, lieu:

E-Mail:

Tél.:

Date:

Signature:

Le travail a commencé avec de nouvelles forces



Réunions

En 2014, le Comité a tenu en tout 10 réunions ordinaires. Les trois premières réunions ont été dirigées par la composition constituée de la Présidente Dora Andres, le Vice-président Andreas von Känel, Luca Filippini, Paul Röthlisberger ainsi que Werner Kuratle. A partir de l'AD d'avril, Ruedi Meier (SCT JU) et Renato Steffen (SCT LU) s'y ajoutèrent. Dans cette nouvelle composition, le Comité tint 7 autres réunions ainsi qu'un huis clos de deux jours à Balsthal (SO) en début octobre.

Assemblée des Délégués (AD)

Lors de la 13^e AD ordinaire, la Présidente Dora Andres ne salua pas moins de 269 Délégués avec droit de vote, ainsi que 41 invités au stand de tir Brünig

Indoor AG à Lungern. Le Président cantonal Paul Federer (canton d'Obwald), Josef Vogler, Président communal de Lungern et le Président des Sociétés cantonales de tir d'Obwald organisatrices, Stephan Neiger, s'adressèrent en introduction à la famille de tireurs FST réunie et transmirent leurs messages de salutation. Avec son exposé intéressant sur la situation actuelle de politique sécuritaire (crise de Crimée), le Chef de l'Armée, le cdt C André Blattmann, réussit à accorder les Délégués en ce qui concerne le prochain référendum sur la Loi sur le Fonds Gripen, de telle sorte que le discours de la FST prévu au point 13 de l'ordre du jour obtint un clair plébiscite à ce propos. Les affaires statutaires composées du rapport annuel 2013, des comptes annuels 2013 et du budget 2014 ont été expédiées sans grandes discussions et les motions du Comité furent suivies. Les

contributions unitaires et de licences proposées pour l'année 2015 ont été confirmées sans modification. Les articles 53 et 26, alinéa j), des statuts de la FST concernant les questions de communication furent plébiscités lors de l'Assemblée avec de légères modifications. Les différentes élections nécessitèrent plus de temps. Tout d'abord, les trois membres en place du Comité que sont Dora Andres (y compris la réélection en tant que Présidente), Luca Filippini (y compris la nouvelle élection en tant que Vice-président) et Paul Röthlisberger (Membre) furent réélus à l'unanimité pour quatre autres années supplémentaires. Comme énoncé ci-dessus, Ruedi Meier (SCT JU) et Renato Steffen (SCT LU) s'ajoutèrent nouvellement à cela. Jakob Burkhard (SCT BE) fut également élu comme Membre de la Commission de gestion en place de Roger Bösch, démissionnaire, tout com-

me la nouvelle fonction du Membre de la CG Clemens Poltera (suppléant du vérificateur en chef). La Commission disciplinaire et de recours a été réélue avec la même composition pour un mandat supplémentaire de quatre ans (Markus Rickli, Peter Friedli, Leonhard Merkli, Toni Meyer, Jacques Moullet, Marcel Suter et Thierry Thièche). Werner Hirt et Andreas von Känel furent élus à l'unanimité en tant que Membres d'honneur de la FST. Tandis que Werner Hirt représentait la FST au niveau international depuis 1985 à l'ESC, Andreas von Känel s'impliqua pendant 13 ans pour notre tir au niveau du Comité au sein de différentes fonctions. Concernant la demande d'adhésion de l'Association des tirs historiques de Suisse (ATH), l'Assemblée délégua exceptionnellement la décision concernant l'admission à la Conférence des Présidents sous réserve qu'un accord par écrit conforme à la convention avec l'Association suisse des tireurs vétérans (ASTV) puisse être adopté et signé entre la FST et l'ATH. La prochaine AD 2015 à Arbon (TG) et la Fête fédérale de tir des Jeunes à Berne furent communiquées lors des informations de fin de séance. Le Président du CO de la Fête fédérale de tir 2015 au Valais, le Conseiller national Christophe Darbellay, motiva toutes les personnes présentes à participer à cette grande manifestation des tireurs.

Conférence des Présidents (CP)

Les Présidents des Sociétés cantonales de tir (SCT), des Sous-Fédérations (SF) et des Associations-Membres (AM) ont été invités à trois rencontres en 2014. Les deux Conférences des Présidents ordinaires (25 avril et 24 octobre) ont traité majoritairement des affaires statutaires. En particulier, le nouveau règlement d'indemnisation et de frais ainsi que les conditions cadres pour la Fête fédérale

de tir 2020 ont été adoptés. Le 24 juin 2014, une assemblée extraordinaire a eu lieu à Berne. Les *Règles du tir sportif (RTSp)* et les propositions du groupe de travail y ont été discutées jusque dans les détails et la marche à suivre a été arrêtée avec une large consultation. La réunion du 24 octobre a été à nouveau dédiée principalement aux RTSp et a adopté ce règlement qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Beat Hüppi (C 10/50m), Dölf Fuchs (Pistolet) et désormais Walter Brändli (Fusil 300m) ont été élus pour quatre ans comme chefs de section. Les Commissions techniques (CT) furent également élues pour quatre ans avec les compositions suivantes:

- a) Alfred Brodbeck, Carl Frischknecht, Roland Graf, Roland Guazzini, Jürg Bucher-Dietschi, Hans Heierle, Fritz Kilchenmann, Patrice Sauteur et Jörg Traber (CT Fusil 300m)
- b) Ivo Egli, Werner Erdin, Dorian Junghi, Jacques Moullet, Franz Schmidig, Andreas Streit et Hansueli Wenger (CT Carabine 10/50m)
- c) Niklaus Guth, Walter Hasler, Mary Kehrl-Smyth, Peter Meier, Franz Meister, Pascal Petter, Franz Müller, Claudio Portavecchia et Jakob Windler (CT Pistolet)

Objectifs pour 2015

Les objectifs pour 2015 ont été discutés en première lecture lors de la réunion à huis clos du Comité et adoptés lors de la réunion de décembre pour les niveaux individuels (Comité, Direction et Directeur).

Réunion à huis-clos

Lors de son huis clos en octobre à Balsthal, le Comité nouvellement formé a discuté des premières expériences concernant la collaboration commune. Il a continué à se consacrer à l'attrait de notre Sport de tir, pour lequel un public plus large peut être approché au mieux par des nouvelles disciplines telles que le biathlon d'été ou le tir avec appui. En tant qu'association faïtière de tous les tireurs, le potentiel pour des synergies avec les autres fédérations a été discuté et des solutions ont été élaborées, qui seront également prise en considération lors de la prochaine révision générale des statuts de la FST. A l'avenir, le Comité procèdera à et documentera l'analyse de risque lors de chacun de ses huis clos. Le débat de fond et la marche à suivre ont été adoptés lors de cette réunion.

Révision générale des statuts

Le Comité a également examiné une première ébauche des nouveaux statuts de la Fédération pour lesquels, se basant sur la nouvelle conception directrice et sur les objectifs stratégiques, les bases juridiques devaient être à nouveau formulées afin de répondre aux exigences et besoins d'aujourd'hui.

Les différentes idées ont été incorporées dans un premier document de travail avec l'idée spécifique que les organes de la FST soient désormais réglementés par les statuts, tandis que les autres décideurs tels que la Direction, les Chefs de section, les Commissions, etc. soient désormais définis par le règlement d'organisation. Les catégories de Membres ont été également déterminées, et au lieu de règlements individuels avec contrats, les principes de base seront énumérés dans les statuts de manière transparente. Chaque candidat connaît déjà à l'avance ses droits

et ses obligations pour sa catégorie de Membre. Lors d'une Conférence des Présidents extraordinaire du 27 février 2015, une première ébauche a été discutée en groupes et la démarche à suivre a été fixée.

Manifestation des fonctionnaires chez Kromer Print AG

C'est par un temps magnifique que près de 60 fonctionnaires bénévoles de la FST se sont retrouvés le 13 juin 2014 à Lenzburg chez la société Kromer Print AG et ont été accueillis par Theo Kromer, Andy Amrein et Eliane Müller. Par groupes, les participants ont visité la société avec intérêt, ce qui leur a donné un aperçu des produits et services de cette dernière. Tous ont été impressionnés par les processus de travail prévus jusque dans les détails ainsi que des machines à imprimer très puissantes. Les bénévoles sont ensuite allés au restaurant Krone, où la Présidente et le Directeur ont présenté lors du dîner des informations importantes concernant la FST ainsi que le nouveau règlement d'indemnisation et de frais. L'échange d'expérience et la camaraderie n'ont pas non plus manqué à cette occasion.

Réunion avec la Coopérative d'assurances USS

Lors de la réunion annuelle avec le Comité de la Coopérative d'assurances USS le 15 octobre, le Comité de la FST a reçu les nouvelles conditions générales d'assurances présentées par l'USS et comprenant le nouveau pack de base de l'assurance de base pour toutes les Sociétés de tir. Ces dispositions sont entrées en vigueur au 01.01.2015.

Projets du Comité

Paul Röthlisberger a dirigé le groupe de travail de révision générale *Règles du tir sportif (RTSp)* et a pu présenter le texte final après une large consultation à la Conférence des Présidents d'automne pour approbation. En 2015, des formations appropriées auront lieu dans toutes les régions linguistiques de la Suisse, de telle sorte que les nouvelles RTSp puissent être mises en service pour tous les concours en 2016.

La Commission des drapeaux a tenu plusieurs réunions sous la direction du Président d'honneur Peter Schmid et a rendu visite aux deux prestataires restants pour la fabrication du nouveau drapeau de la Fédération (Siegrist à Langenthal et Heimgartner à Wil) avant que la commande n'ait été définitivement attribuée à la société Heimgartner de Suisse orientale. Le financement a été sollicité auprès des Membres d'honneur et d'autres donateurs possibles. Les préparatifs du baptême du drapeau à l'issue de la journée officielle (28 juin 2015) lors de la Fête fédérale de tir au Valais ont débuté.

Concernant le remplacement de la cartouche 03 de pistolet, des discussions ont été menées avec le SAHS (Sport de tir et activités hors du service) et la RUAG comme fabricant. Ces discussions prévoient comme solution qu'à partir de 2016, la munition sera désormais produite en tant que 7,65 parabel-lum par la RUAG sur ordre d'Armasuisse ou de la FST.

En vue de l'année 2015, sous la direction des Membres du Comité Renato Steffen et Ruedi Meier, et en collaboration avec le Chef du Sport populaire, Heinz Küffer, des travaux préliminaires concernant la réalisation de divers nouveaux concours ont débuté comme projets pilotes. Il s'agit à ce propos d'un «Combiné» (*Kombinationswettkampf* – titre de travail) au cours duquel le pistolet, le petit calibre et le fusil 300m doi-

vent être utilisés conjointement lors d'un concours, d'un «*Biathlon de marche*» (titre de travail), d'un «*ISSF Target Sprint*» (selon les spécifications de l'ISSF), ainsi que du «*Tir avec appui*» pour pistolet et fusil, qui doivent être mis en œuvre dans les concours existants à partir d'un certain âge. Les projets pilotes respectifs seront initiés avec les organisateurs intéressés et seront réalisés si possible au cours de l'année 2015 afin de recueillir les premières expériences.

Le Comité a également été impliqué dans le Comité de pilotage pour la mise en œuvre du concept de communication.

COMITÉ

Le concept marketing jette les bases du sponsoring



Directeur de la FST: Marcel Benz

Direction

La Direction, composée du Directeur Marcel Benz et des responsables des centres de compétences Ruth Siegenthaler (Formation/Promotion de la relève/Juges), Ines Michel (Sport d'élite) et Max Flückiger (Communication) ainsi que du suppléant du Directeur, Patrick Lambrigger (Responsable du Service finances), a été complétée à partir du 1^{er} juillet par la prise de fonction de Heinz Küffer en tant que Responsable du Sport populaire. Au cours de l'année, pas moins de huit réunions ont été tenues, dédiées à l'échange d'informations, à la gestion des activités opérationnelles ainsi qu'à la préparation des activités du Comité de la FST.

Les 27 et 28 août, la Direction s'est réunie lors d'un huis-clos de deux jours dans la commune de Seelisberg. Lors de cette réunion, les thèmes infrastructure informatique et télécommunications, marketing, mise en œuvre du concept de communication constituaient les points principaux de l'ordre du jour. En outre, du temps a été pris pour constituer les équipes et pour discuter librement.

Secrétariat général

En 2014, le Secrétariat général a également effectué de nombreuses tâches au secrétariat comme dans les différents Centres de compétences (CC). Je voudrais souligner ici en particulier les cours dans le domaine de la formation avec plus de 50 sessions par an, ainsi que les différents concours dans les Sports populaire et d'élite (juste 100 par an), bien que ces derniers soient aussi fréquentés à l'étranger. Ceux-ci doivent être minutieusement préparés, gérés et accompagnés administrativement par les collaborateurs du Secrétariat général à Lucerne. En amont, un vif échange d'information a déjà lieu en commun avec les fonctionnaires, moniteurs, athlètes et l'administration de la FST, avant que le coup de départ du cours/concours ne soit tiré et que le déroulement/la participation ne soit garanti(e) sans accroc. A cela, il ne faut pas oublier le travail qui a lieu après l'évènement. Nous constituons la première adresse en ce qui concerne de nombreux thèmes dans le domaine du tir pour chaque tireuse et chaque tireur comme pour nos membres (SCT/SF/AM), ainsi que pour les Membres d'honneur et les fonctionnaires.

Marketing et événements: nouveau responsable

Un nouveau responsable Event et marketing a pu être nommé à partir de septembre 2014 en la personne de René Wicki, qui exerçait jusqu'ici dans le domaine de la communication. Sa première tâche a été de concevoir un nouveau concept marketing qui fut approuvé par le Comité FST en décembre. Ce concept constitue la nouvelle base pour notre sponsor. De nombreuses choses qui ont fait leur preuves sont poursuivies à ce niveau, et en 2015, des discussions seront engagées avec nos

partenaires et équipementiers de longue date afin d'explicitier en particulier les nouveautés, ainsi que de décider de projets communs et de mesures concrètes. Parallèlement au renforcement des partenariats existant jusqu'ici, l'objectif est également d'acquérir de nouveaux équipementiers et sponsors de concours.

Règlement FST

En tant que juriste, je soutiens l'adaptation du Règlement d'indemnisation et de frais, qui a été approuvé par la Conférence des Présidents et qui entrera en vigueur le 01.05.2014. A la Conférence des Présidents d'octobre, les Règles du tir sportif ont pu être adoptées après une large consultation. L'entrée en vigueur se fera l'année prochaine au 01.01.2016 après la formation des fonctionnaires. J'ai également été fortement sollicité au niveau calendaire lors de la réalisation d'une première ébauche des nouveaux statuts de la Fédération.

Personnel

Au Secrétariat général, le nombre de postes à plein temps a été réduit de 14 à 13, et en contrepartie, le nombre de postes à mi-temps a été augmenté de 12 à 13. En outre, la FST n'est pas à l'abri de changement dans le personnel. Celui-ci a toutefois diminué.

Arrivées (6):

Heinz Küffer (Responsable Sport populaire), Angelika Schläpfer (Secrétariat formation), Renata Tozzi (Secrétariat), Eltiona Miroci (Stagiaire athlète d'école professionnelle commerciale), Nadine Emmenegger (Secrétariat formation) et Claudia Verdicchio-Krause (Sport d'élite).

Départs (4):

Melanie Pfosi (Secrétariat), Angelika Schläpfer (Secrétariat formation) et Uwe Knapp (Sport d'élite).

Nina Stapelfeldt termine avec succès son stage d'athlète d'école professionnelle commerciale à la FST et s'est orientée sportivement et professionnellement vers Zurich.

MARCEL BENZ
DIRECTEUR FST

Finances et comptabilité, AFS

Finances

Le résultat chiffré de l'exercice annuel de 2014 est présenté dans les pages suivantes. C'est pourquoi j'expose en quelques lignes l'activité du Responsable finances de la FST. Parallèlement à la comptabilité classique avec les tâches d'écriture des factures des sous-traitants, de tous les encaissements et décaissements, et des facturations en rapport avec les contrats et conventions avec nos partenaires, je fournis une assistance «business» pour les CC dans le domaine de l'entraînement et des concours (notamment pour la mise à disposition à temps des liquidités nécessaires). Le domaine de l'assurance sociale fait également partie de mon domaine de responsabilité. Je soutiens professionnellement et méthodiquement les responsables des Centres de compétences en ce qui concerne le rapport courant, l'établissement du budget et la planification pluriannuelle. La participation aux réunions de la Direction et du Comité (activités financières) et l'activité de membre de l'équipe de projet constituent des tâches supplémentaires qui me sont attribuées. La réunion d'automne et la vérification des comptes annuels avec la Commission de gestion constituent un important rendez-vous financier pendant l'année.

Je suis épaulé en continu par une stagiaire dans le traitement des indemnisations.

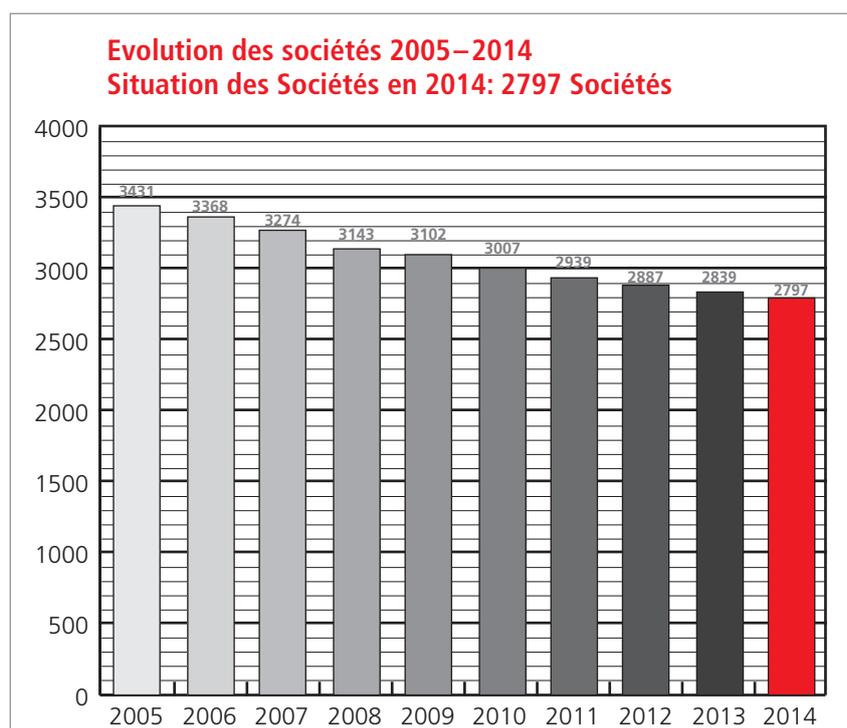
Controlling

Plusieurs piliers soutiennent financièrement la bâtisse «FST». La bonne liquidité et la rentabilité relative ramènent entre temps à la FST de nouveau la stabilité financière nécessaire, dont il convient également de prendre soin au cours des prochaines années. Avec les approbations de différents projets (IT, système d'archivage et gestion de la qualité), le Comité a créé les conditions pour que le Secrétariat puisse travailler de manière plus efficace et effective. Au cours de l'année écoulée, j'ai développé un outil pour le contrôle des investissements dans le cadre des moyens de travail stratégiques. Cet outil indique de manière transparente la planification et la gestion des liquidités, et la mise en œuvre des prévisions d'investissements qui y est liée. Un rapport de chiffres clés a également été mis en place. Celui-ci

fournit régulièrement des informations au Comité sur certaines évolutions. L'analyse de risque vient d'être nouvellement introduite au niveau du Comité. Ensemble, ces outils aident à mettre en place d'éventuelles mesures à temps contre des développements négatifs.

Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS)

Je constate que la génération PC utilise de plus en plus les possibilités de l'AFS. Celle-ci ne constitue pas un outil universel mais peut faire bien plus que ce que certains ne croient avec des adaptations constantes. Afin d'améliorer les connaissances et l'utilisation de l'AFS, la FST réalise des cours de formation en septembre. De la publicité a été faite à ce niveau pour que a) les responsables et leurs suppléants, les Chefs finances des correspondants cantonaux participent à ces cours et b) les connaissances acquises soient transmises à l'identique dans leurs fédérations au niveau de la



Société. Ce n'est que de cette manière que la connaissance professionnelle concernant l'AFS peut être améliorée et que l'on peut finalement en faire profiter tous les utilisateurs. Mes remerciements s'adressent aux correspondants qui communiquent vivement avec nous tout au long de l'année et qui contribuent à l'amélioration de l'AFS grâce à leurs suggestions mais aussi leurs critiques.

Pour terminer, je remercie la CG et le responsable des finances du Comité, Luca Filippini, pour l'agréable collaboration.

*PATRICK LAMBRIGGER
RESPONSABLE FINANCES
ET SUPPLÉANT DU DIRECTEUR*

**La FST remercie chaleureusement
l'Association des donateurs des équipes
nationales de tir et le Club des 100
pour leur soutien!**



Systemes de pare-balles artificiels

Berin SARL

fournisseur des pare-balles artificiels 50m
et 300m pour le Tir Fédéral 2015 Valais !

Stands de tir 25m, 50m et 300m et les installations de tir de chasse

- L'étanchéité vérifiée par Empa – avec un résultat positif
- Le niveau de bruit est plus bas en comparaison avec les buttes naturelles
- Une fabrication conviviale
- Une installation compacte avec blindage anti-balle continu
- L'entretien peut être exécuté par un membre de la société de tir
- La vidange par une vis sans fin à une seule place, provoque moins de poussière
- La sécurité pour le personnel et pour le sol est assurée
- L'assainissement de la partie sous-terrainne avant l'emplacement des pare-balles artificiels

Berin GmbH Fabrikweg 3, 3673 Linden
Tél. 031 530 04 73, info@berin-gmbh.ch



Les esprits se concertent pour des solutions innovantes



Chef CC Sport populaire: Heinz Küffer

Rapport annuel du Chef du Sport populaire

Il y a un siècle, Henry Ford eut une illumination qui fit date. En 1913, ses techniciens mirent en marche la première ligne d'assemblage de l'histoire de l'humanité. De cette manière, l'assemblage d'une voiture diminua de 12 heures à 2 heures et demie.

Que nous montre cet exemple? D'abord, qu'une répartition optimisée du travail nous propulse dans la situation de résoudre durablement des problèmes complexes. Il montre également comment surviennent les innovations: en mettant en commun de nombreux esprits brillants, qui laissent libre court aux idées et à la créativité.

Je ne suis en fonction que depuis six mois. Pendant cette période, j'ai pu me convaincre au contact des divisions du Sport populaire que celles-ci faisaient un excellent travail. Les événements étaient très bien organisés et réalisés sans accroc. Le schéma de travail d'Henry Ford fut utilisé pour plusieurs réunions avec les divisions, commissions et groupes de travail. Les esprits furent mis en commun, les idées furent souvent discutées et des solutions innovantes furent recherchées. On constatait également que certaines des solutions existantes étaient les plus innovantes.

A l'avenir il faudra encore réunir les esprits et rechercher des solutions innovantes. Il faut arrêter la forte baisse des participants dans certaines disciplines. Mais cela ne fonctionnera qu'avec l'aide de tous et si tous offrent la créativité nécessaire et l'attention au Sport populaire. Celui-ci a le soutien du Comité FST. Mais a-t-il celui des SCT/SF et des Sociétés?

Les RTSp 2016 et notamment la première formation de la FST jusqu'au niveau des Sociétés ouvre la voie dans ce sens. D'autres innovations doivent suivre pour un soutien durable du Sport populaire.

Mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont épaulé lors de ma prise de fonction. Ils vont également aux Chefs de divisions, aux Chefs de compétitions et à tous les membres des divisions, commissions et groupes de travail pour le vif soutien dans beaucoup de domaines. Pour terminer, mais non des moindres, je remercie mes collaboratrices et collaborateurs pour l'accueil chaleureux au sein de l'équipe.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2015 et un bon tir. Je me réjouis de vous revoir à l'un des nombreux événements. Que nos esprits se mettent à nouveau en commun!

HEINZ KÜFFER
CHEF CC SPORT POPULAIRE

Division carabine 10/50m

Affaires diverses

Grâce à l'excellente collaboration avec les responsables motivés et compétents, et les chefs de compétition de la DC-10/50m, les affaires courantes, une fois de plus, ont pu être conduites rapidement et avec détermination, à un bilan satisfaisant. L'excellent soutien fourni par le secrétariat du service a permis de régler les documents nécessaires, ainsi que les travaux de bureau, chaque fois

dans les délais, et dans une qualité irréprochable. Il convient de noter également le soutien généreux des concours de la fédération par les sponsors, que ce soit sous forme de prestations pécuniaires ou de dons en tout genre. Sans leur soutien, le maintien des compétitions de fédérations n'aurait pas été possible, au niveau actuel.

Compétitions

Malgré les différentes mesures prises, le nombre des participants aux concours de la fédération continue à diminuer, ce faisant, le taux de couverture des coûts se dégrade. Ce recul, d'une part, est à mettre au compte du vieillissement des participants et, d'autre part, au faible degré de coopération à vouloir promouvoir encore plus la formation, au sein des sociétés. Mais, ces deux aspects ne sont pas, à eux seuls, responsables de ce recul constant. C'est plutôt à cause du manque de bonne volonté et de motivation à organiser les concours proposés, et d'y dépenser l'effort nécessaire. Le recul est particulièrement frappant au tir populaire et aux concours de tir de sociétés.

Remerciements

Je remercie chaleureusement mes collègues de division et le secrétaire du service, pour l'engagement fourni au cours de l'année, et pour la bonne collaboration.

Ces remerciements s'adressent également à tous les chefs de compétition et aux responsables de département qui ont soutenu notre travail.

BEAT HÜPPI
CHEF DE LA DIVISION
CARABINE 10/50M

Impressions



Division fusil 300m

Les activités de la section se sont limitées principalement au bouclage des affaires courantes. Le recul des participants constaté dans pratiquement tous les concours de la Fédération n'affecte pas le Tir en campagne. Le nombre de participants, d'environ 131 000, a pu être maintenu au niveau des années précédentes. Ceci grâce à l'énorme effort fourni dans tous les cantons. Cette année, le tir de la Cible campagne, en tant que préparation au Tir en campagne, fut à nouveau effectué avec le module électronique intégré, lancé directement par les sociétés. Tout se passa sans problème et la très populaire finale fut, encore une fois, un plein succès.

Le Championnat suisse de groupes (CSG-300) demeure la locomotive des concours de la Fédération. Le règlement inchangé et le déroulement administratif au bureau d'inscription, l'organisation de la finale à Zurich incluse, ont parfaitement fonctionné. Le nombre de participants au concours de Tir individuel est adapté aux groupes du CSG-300 par les sociétés. On remarque ici l'effet direct du recul du nombre de membres. Le Championnat suisse de sections (CSS) n'est toujours pas très heureux de la proclamation des résultats à la finale. Une nouvelle correction est prévue. La finale du Championnat de groupes pour jeunes tireurs et adolescents, à Emmen, était entre de bonnes mains. La Fête fédérale de tir des jeunes, organisée à Berne, comptant plus de 5000 participants, et un grand nombre de personnalités aux divers événements spéciaux, fut une grande manifestation. Malgré la dissolution de 25 sociétés 300m, le nombre de tireurs pour la Compétition des sociétés aux fêtes cantonales de tir, tirs régionaux et aux Concours des Sociétés de tir, n'a pas beaucoup changé. Si maintenant le résultat du CSS pouvait encore compter

pour cette compétition, nous aurions une forme tout à fait convenable. La facturation des contributions de la FST/SF est également conforme au plan.

Michael Merki, responsable des Exercices fédéraux, division fusil 300m, quittera le service en fin d'année. Il doit redéfinir ses disponibilités pour des raisons professionnelles et, récemment, aussi à cause de sa carrière politique. Nous regrettons vivement le départ de ce collaborateur et collègue compétent et estimé. Nous souhaitons beaucoup de succès et une cordiale bienvenue à Walter Brändle, nouveau chef de section, et à Rolf Schmid, nouveau responsable des Exercices fédéraux.

*HANS ULRICH WILDEISEN
REMPLAÇANT DU CHEF DE LA
DIVISION FUSIL 300M*

Division pistolet

Les activités de la division ont pu être traitées en cinq séances ordinaires. A cela s'ajoutent beaucoup de dates de séances, auxquelles on a recouru pour la révision des RTSp.

Compétitions

Nous avons pu constater avec plaisir qu'un grand nombre de jeunes tireuses et tireurs ont participé aux Championnats de groupes. St. Fiden–St. Gallen, vainqueur du CSGP-25, à Thoune, a prouvé avec son groupe de jeunes, âgé d'une moyenne de 19 ans, qu'à cet âge le niveau du progrès pouvait évoluer très vite. Avec ce succès, ils ressortent comme les plus jeunes vainqueurs de l'histoire du CSGP-10/25/50. Il va de soi qu'un soutien ciblé des tireurs s'explique par soi-même. Un grand merci est adressé à tous les fonctionnaires qui s'occupent de nos jeunes.

Notre relève bénéficie également de ce soutien au Championnat de la jeunesse et au Championnat individuel, de la

discipline pistolet 10m. J'espère que l'engagement infatigable de ces moniteurs fera école dans toute la Suisse. Parce que seule une promotion ciblée de notre jeunesse pourra couvrir les besoins urgents nécessaires de nos sociétés et de la FST.

Solution IT

Le déroulement des Championnats de groupes pistolet, organisés pour la première fois avec ce système, a atteint un succès décisif. Un nombre non négligeable de détracteurs a pu se convaincre comment les travaux administratifs des sociétés pouvaient être réduits à un minimum absolu. Même les fonctionnaires plus âgés et méritants, ayant une lourde tâche dans leurs sociétés, ont pu constater à quel point l'usage d'une telle solution peut être simple.

Il ne reste qu'à espérer que cela sera le début d'une ère nouvelle, par laquelle les responsables des sociétés pourront réduire le volume de leur travail et que celle-ci leur permettra ainsi de s'occuper intensivement de l'évolution du nombre de leurs membres.

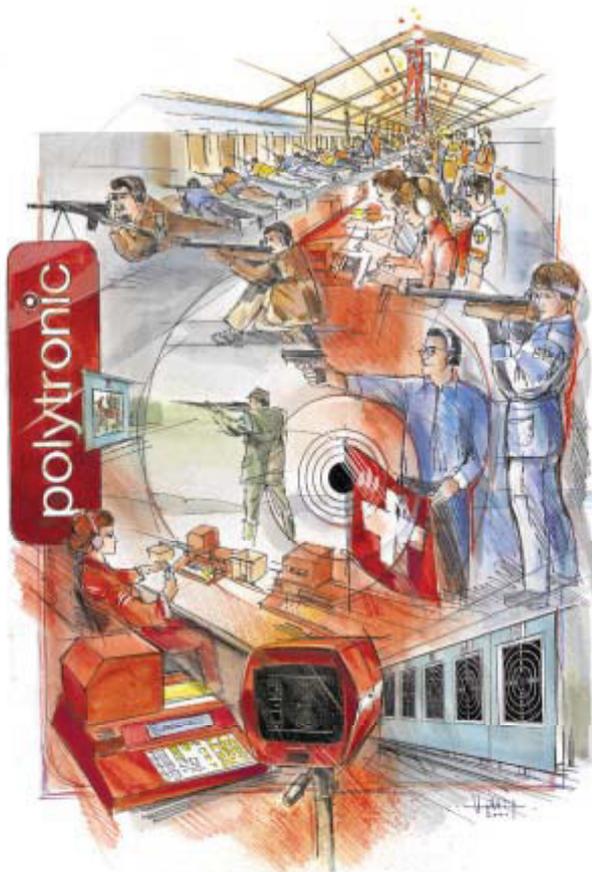
Adieux

Daniel Regamey, un tireur de notre section, qui s'est dévoué pour le tir pendant de nombreuses années, et qui nous a épaulé énergiquement à tout moment, nous quitte à la fin de cette année. Il mérite nos remerciements les plus cordiaux!

Remerciements

Un grand merci également à mes responsables de département pour leur engagement et leur collaboration. C'est seulement de cette manière que les exigences futures pourront être maîtrisées. Ces remerciements sont aussi adressés à tous ceux qui nous soutiennent dans notre travail.

*DÖLF FUCHS
CHEF DE LA DIVISION PISTOLET*



POLYTRONIC INTERNATIONAL AG

Pilatusstrasse 12
5630 Muri

Tél.: 056 675 99 11
Fax: 056 675 99 12
www.polytronic.ch

**Les yeux sur l'objectif.
Notre munition, votre exploit.**



RUAG Ammotec AG
sales.ammotec@ruag.com
www.ruag.com

**Together
ahead. RUAG**

Concept de promotion révisé et premier label décerné

Promotion de la Relève (PrRel)

Un remaniement du concept de promotion de la relève fut nécessaire, parce que le niveau local de sélection de l'échelon de soutien a dû être uniformisé. Au même titre, les critères de demande aux Sites Labels furent clairement définis, car quelques SCT de Suisse centrale et du Nord-Ouest travaillent à la mise en place de deux nouveaux Sites Labels.

Le label «Site Label Swiss Shooting» a pu être décerné en premier à l'Ecole de tir sportif Glarnerland, à Filzbach. A cette occasion, une rencontre réussie,

réunissant les représentants de la politique, du sport et des médias, eu lieu le 12 novembre.

A partir d'octobre 2014, deux nouveaux cadres de la promotion locale de la relève, TI et VD, ont démarré. Jusqu'à présent, AG, BE, ZH, SO, GR, TG et UR en faisaient partie. 142 talents locaux s'entraînent dans ces 9 cadres. 33 s'entraînent dans les cadres de la promotion de la relève locale et 20 talents dans les cadres nationaux.

Cette année, grâce au soutien généreux de l'association des donateurs, nous avons pu organiser deux camps d'entraînement à Filzbach.

Formation

Les premiers cours pilotes pour moniteurs de sport des adultes (moniteur esa), en langue allemande, ont été effectués, de même que le cours pour moniteur ordonnance fusil. En septembre, 22 moniteurs/trices esa, ainsi que deux moniteurs ordonnance ont reçu leurs diplômes.

Le nombre des cours pour la formation des entraîneurs est réjouissant. 60 cours d'une durée de 1 à 6 jours, avec la participation de 986 participants, ont eu lieu. Cinq nouveaux entraîneurs de la relève, au niveau local, nouvellement nommés, en font également partie. Actuellement, parmi les 1681 moniteurs/trices actifs de J+S tir sportif, 1113 exercent leur activité dans les disciplines carabines, 359 en tant que moniteurs/trices pistolet, 63 et 146 dans les disciplines arbalète et tir à l'arc.

Le projet des manuels de formation J+S tir sportif a pu être clôturé après deux ans et demi, avec la publication de 5 nouvelles brochures (orienter le tir sportif, technique carabine, pistolet, arbalète et tir à l'arc). Les brochures seront introduites et distribuées par toutes les personnes responsables, lors des modules de formation 2015/16.



Compétitions

Les Shooting Masters 1-4 ont été effectués pour la première fois en Suisse orientale, ce qui a été accueilli favorablement par beaucoup de tireurs. Avec la participation de 17 nations, le tournoi régional du CISM a obtenu un nouveau record de participation.



RUTH SIEGENTHALER
CHEFFE CC FORMATION/
PROMOTION DE LA RELÈVE/JUGES ISSF

Temps – un élément clé sur le chemin de la réussite sportive

365 jours à 24 heures – à vrai dire, il y a suffisamment de temps à disposition, cependant il passe très rapidement, et, dans la montagne de dossiers ouverts, il y a encore beaucoup de problèmes qui attendent une solution, malgré toutes les bonnes intentions. Nous nous persuadons chaque fois nous-mêmes, en pleine confiance, que nous pourrions tout régler en temps utile, d'une manière ou d'une autre. Pour ce qui concerne les cas ayant pu être réglés, le bilan du résumé annuel peut être considéré comme positif. Sportivement, nous avons fait de nets progrès dans les domaines importants. Dans l'analyse actuelle de l'état mondial des disciplines de tir, nous avons pu dépasser des nations telles que

l'Espagne, la Hongrie et l'Autriche. Notamment: Fin 2012 ces nations nous précédaient encore. Sarah Hornung gagna la médaille de bronze au Championnat d'Europe (CE), les Youth Olympic Games et l'or au Championnat du Monde (CM), Nina Christen décrocha la médaille d'argent au CM, Vanessa Hofstetter l'or au CE. Heidi Diethelm Gerber décrocha sa première victoire en Coupe du monde. Marcel Bürge a gagné une médaille de bronze à la Coupe du monde et au CM. Beaucoup de choses ont également été réglées dans l'entourage immédiat: Nous avons pu procurer des jobs à nos sportifs, garantir une aide financière directe, encadrer nos athlètes à une plus grande échelle, mettre sur pied un team

de physiothérapeutes et l'engager de manière ciblée, ainsi qu'accélérer différents projets. En consultant l'agenda 2015, on relèvera qu'il y a pas mal de choses au programme et que le temps se fait plus rare que jamais. Ceci place, avant tout, nos sportifs de pointe devant un grand défi. Le temps est bien précieux, qui – s'il est partagé et pas simplement affecté – nous transmet aussi libertés et équilibre. Accordez un peu de temps à nos sportifs d'élite. Le temps offert ne peut pas se perdre, il est un investissement judicieux pour l'avenir, et il constitue un élément clé sur le chemin de la réussite de nos sportifs.

INES MICHEL

CHEFFE DU CC SPORT D'ÉLITE



Annonces de succès et nouveau concept

Ce ne sont pas seulement les succès des tireurs et des tireuses suisses au CE de Moscou, au CM de Grenade ou aux Youth Olympic Games qui occupent le team rédactionnel. Des bulletins d'informations sur environ cent événements et compétitions, pilotés par la FST, ont été diffusés par les canaux www.swissshooting.ch, swissshooting-news et TirSuisse. Plusieurs rédactions sportives, de journaux, de radio et de télévision ont été sensibilisées par les succès publiés, et ont augmenté la diffusion des communiqués sur le tir sportif. Parallèlement, les Newsletters de «swissshooting-news» ont rendu service à plusieurs centaines d'intéressés.

Une douzaine de journalistes ont suivi l'invitation à la journée des médias, avec les athlètes du CM, à Lucerne Indoor. La présence médiatique a été observée pendant les championnats du monde et championnats suisses. Le résultat peut être considéré comme satisfaisant.

«TirSuisse» a paru également en 2014, comme magazine mensuel trilingue. Interviews, portraits, invités vedettes et beaucoup d'actualités ont présenté le tir sportif à un large lectorat, sous de nombreuses facettes. Le concours photographique du Tir en campagne a fourni de nombreuses photos. Grâce à l'engagement de Daniel Egger, res-

ponsable des annonces, l'entrée des recettes y relatives sont réjouissantes. A côté des travaux «habituels», le team rédactionnel a été occupé avec les travaux préparatoires pour la mise en œuvre du nouveau concept de communication. Ainsi, toutes les adresses enregistrées à l'AFS ont été vérifiées, et les responsables des sociétés invités à procéder, si nécessaire, à des corrections ou des compléments.

MAX FLÜCKIGER
CHEF CC COMMUNICATION

SIUS Optimiser réellement les coûts...

La nouvelle génération des cibles SIUS – un investissement pour l'avenir!



LASERSCORE® LS10



Pour armes à air comprimé et carabines petits calibres

La cible des professionnels pour toutes les compétitions internationales!

Certifié par ISSF phase 1, 2 et 3

× Dernière technologie avec précision extraordinaire
× Presque sans usures
× L'entretien à moindre coût

HYBRIDSCORE® HS10



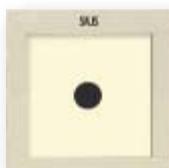
Pour armes à air comprimé et carabines petits calibres

La cible idéale pour un club resp. une société de tir!

Avec l'affichage numérique intégré c'est une installation mobile parfaite pour l'entraînement.

Certifié par ISSF phase 1

HYBRIDSCORE® HS25/50



Pour 25m et 50m pistolet et carabines petits calibres

Le dernier développement de SIUS séduit par les possibilités d'extension et d'utilisation multiples.

Certifié par ISSF phase 1

Si vous réalisez un stand de tir –
veuillez nous contacter!



Exclusive ISSF Results Provider
Mondialement le seul système approuvé ISSF pour toutes les disciplines

SIUS AG • Im Langhag 1 • CH-8307 Effretikon • Tél. 052 354 60 60 • www.sius.com

LA NOUVELLE OUTBACK 4x4. AVEC COPILOTE EMBARQUÉ.



- Régulateur de vitesse adaptatif
- Assistants de franchissement de ligne et de maintien de la trajectoire
- Assistant freinage d'urgence
- Assistants protection anticollision et au démarrage

DÈS FR. 34'500.-.
* MODÈLES OUTBACK
AVEC EYESIGHT DÈS FR. 40'950.-.

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES



SUBARU

Confidence in Motion

La nouvelle Outback incarne à la perfection la devise de Subaru: «Power & Control». Puissante, fougueuse, résolument stylée grâce à son nouveau design, extrêmement confortable et notamment équipée d'un système audio haut de gamme, la plus sûre des Outback jamais construites est dotée du système Symmetrical AWD, du mode X pour une traction encore plus efficace, de l'assistant de contrôle en descente Hill Descent Control et, désormais, du système proactif EyeSight, considéré par l'IIHS comme le meilleur assistant de prévention des collisions dans les situations délicates.

*Modèle présenté: Outback 2.5i AWD Swiss, Lineartronic, 5 portes, 175 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 161 g/km, consommation mixte 7,0 l/100 km, Fr. 41'850.- (peinture métallisée comprise). Outback 2.0D AWD Advantage, man., 5 portes, 150 ch, catégorie de rendement énergétique C, CO₂ 145 g/km, consommation mixte 5,6 l/100 km, équivalent essence 6,3 l/100 km, Fr. 34'500.- (prix en couleur Venetian Red Pearl).

www.subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil. Tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. **www.multilease.ch**. Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 8% comprise. Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 144 g/km.

Genève était invitée lors du 200^e anniversaire

L'année 2014 a été marquée par des événements et des activités sous des formes les plus diverses. Le 200^{ème} anniversaire de l'affiliation du canton de Genève dans la Confédération suisse en fut le prélude. Cette exposition fut présentée au salon international Pêche, Chasse, Tir, à Berne et comme exposition spéciale dans notre musée, du 08.05.14 au 29.03.15. C'est à cette

occasion que nous tenons à remercier les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation, de

«Genève 1814–2014 – 200 ans d'histoire», exposition spéciale au Musée suisse du tir.

Genève, qui a rendu possible cette exposition.

La ruée traditionnelle des visiteurs eu lieu, à nouveau, lors de la Nuit des Musées de cette année. Le concours de tir et l'offre culinaire représentèrent les plus grandes attractions pour les 2925 visiteurs.

Le Conseil de fondation a dû faire face à d'autres défis. En coopération avec le comité de la FST, il elabora un nouvel accord de prestations, qui formera la base pour le Musée des années 2017 à 2026. Cet accord sera probablement soumis à la Conférence des délégués FST 2015, pour approbation. Nous tenons à remercier tous les tireurs suisses et leurs fédérations pour leur soutien. Celui-ci nous permet de présenter, en détail, le tir en Suisse, aux 7000 visiteurs annuels. Conditionné par la maladie de la directrice de notre musée, Cornelia

Weber, le Conseil de fondation a dû assumer des tâches supplémentaires à partir de début août, entre autres dans le domaine financier et dans le projet d'archivage en cours. Celui-ci doit, techniquement, actualiser notre musée.

A côté d'autres activités, l'égard dont nous fait part notre association de donateurs, nous donne la possibilité de présenter le Musée suisse du tir, dans le cadre de la Fête fédérale de tir 2015, au Valais, sous une forme appropriée.

RUEDI MEYER

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Formulaire d'inscription de membre pour l'Association promotionnelle, voir sous: www.schuetzenmuseum.ch

Exposition spéciale 2014 Genève 1814–2014 200 ans d'histoire

Sonderausstellung 2014 Genf 1814–2014 200 Jahre Geschichte

Esposizione speciale 2014 Ginevra 1814–2014 200 anni di storia

Special exhibition 2014 Geneva 1814–2014 200 Years of History

1814–2014

8.5.2014–29.3.2015

www.schuetzenmuseum.ch



Extrait de la peinture à huile de l'artiste Edouard Castres, qui raconte en dix toiles l'histoire de la Société historique de tir genevoise «Les Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation», et qui se trouve depuis 1900 dans la salle du roi de l'«hôtel» de la Société de tir, 36, rue du Stand à Genève ainsi que du 8 mai 2014 jusqu'au 29 mars 2015 en tant que copie dans l'exposition spéciale.

Impudence croissante lors des violations des règlements

Contrairement à l'année précédente, où la charge de travail de la Commission s'était maintenue à un niveau modéré, le rythme de travail s'est à nouveau intensifié et a été marqué principalement par une augmentation des impudences, avec des violations claires des règlements avec des justifications parfois bizarres ou par une minimisation de la conduite frauduleuse en bagatelle. Dans le cas des coupables récalcitrants, la Commission en arrive à des suspensions implacables qui pèsent régulièrement et sensiblement sur les personnes concernées. Mais notre première motivation reste d'assurer un sport correct et équitable lors des délits d'intention, tandis que nous faisons preuve de clémence en cas de négligences qui ne portent que peu de préjudice au sport. Les cas ont concerné en particulier les frais des Sociétés, qui étaient essentiellement dus en raison d'une approche plus souple des règlements, mais pour lesquels il ne subsistait plus d'argent après des années au cours desquelles seuls quelques tirs furent effectués. L'affaire a pu être résolue par la soumission d'un devis comparatif aux personnes concernées, mesure rarement utilisée par la Commission, et qui fut accepté par toutes les parties. Concernant le cas suivant, un tireur ayant

eu un empêchement engagea un camarade pour tirer à sa place. Le coupable – un Président de Société – ne voulait rien savoir du fait que ceci n'était pas légalement acceptable... Le coupable et l'exécutant furent suspendus, le dernier toutefois plus longtemps au regard du manque de discernement dans son attitude fautive. En fin de compte, il y eut avant tout une bataille juridique autour d'un fautif qui avait pris part à un tir historique malgré une suspension de tir. Malgré la mise au point de la situation par la Conférence des Présidents concernant l'obligation de licence lors de la participation aux tirs historiques, un chaos juridique non encore résolu est apparu du fait que les tirs historiques soient issus d'origines se différenciant grandement d'un point de vue juridique, ce qui conduisit à une situation juridique assez complexe en ce qui concerne l'obligation de licence et les particularités qui en découle.

En outre, divers avis juridiques furent donnés, comme chaque année, à des parties intéressées telles que les tireurs individuels, les fonctionnaires, les Sociétés, mais aussi à des tierces personnes. De par la révision du Règlement disciplinaire depuis le 1^{er} juin 2013, les jugements purent être clairement différenciés et affinés, mais cela conduisit égale-

ment à une aggravation des peines. Dans le même temps, la procédure put être formellement rationalisée, mais la préoccupation d'une réduction des durées de procédure ne peut être mise en œuvre que de manière très limitée, car le processus juridique qui convient repose sur la Constitution fédérale (!) et doit respecter celle-ci. La période minimale adéquate d'un jugement depuis son annonce jusqu'à la décision finale est de 76 jours. Mais étant donné que tant le Président que les membres ne sont pas disponibles tous les jours, cela entraîne des délais assez réalistes de trois mois.

Perspectives

De manière réjouissante, il règne une approche simple, coopérative et par là fructueuse avec la direction de Lucerne, de sorte que nous puissions faire face avec soin aux tâches qui nous sont confiées et que nous puissions ainsi exercer avec dynamisme notre service indépendamment de la Société pour un sport toujours plus équitable.

MARKUS RICKLI-LEHMANN
PRÉSIDENT DE LA CDR

Ersatzläufe für alle Standardgewehre und Karabiner bei



Emil Rüegg

Herrenstrasse 64, 8762 Schwanden
Tel. 055 644 11 73, info@rueggwaffen.ch
www.rueggwaffen.ch

Waffen.

Jagd.

Optik.



swissshooting.ch

SSV-Partenaires :

Helsana

cornercard



SIUS



La FST remercie les sociétés et institutions suivantes pour leur soutien:

ALLTEX Fashion AG

Blum Waffen

Champion – Brillen AG

Gerwer Schiessbrillen

Gönnervereinigung der Schützen-Nationalmannschaften

100er-Club

Freesport
Pierre-Alain Dufaux S.A.

Grünig + Elmiger AG

H. Bleiker Sportwaffen

Kromer Print AG

Mangold-Plattner
Hörschutzberatung

Morini Competition Arm S.A.

Nationale Suisse

Rieder & Lenz AG

Ruag

Stockhornbahn AG

Truttmann Schiessbekleidung

Tanner Sportwaffen AG

On demande un engagement notable (durable)

La sagesse nous enseigne que les bonnes choses mettent du temps à se faire ou bien qu'elles se font par petites étapes jusqu'au but. Il s'avère à présent que le Comité s'attaque en priorité aux questions stratégiques. Nous soutenons cette approche. Dans d'autres domaines, nous avons çà et là l'impression que le Comité ne peut pas toujours compter sur le soutien des Fédérations et de la base. L'importance du «parrainage» n'est pas toujours traitée de manière égale. Le parrainage consiste à donner et à recevoir. Du point de vue de la discipline sportive, nous ne sommes peut-être pas forcément un partenaire intéressant, mais

du point de vue de la taille, si. Le parrainage ne peut fonctionner que si nous sommes prêts à donner. C'est pourquoi il est important que nous respections les conditions négociées, et que nous les utilisions autant que possible dans l'intérêt de notre sport. A l'avenir, il faudra également garder à l'esprit le financement. La diminution du nombre de membres ne pourra être stoppée qu'au prix de gros efforts. Les préjugés politiques et sociaux contre notre sport doivent être contrebalancés par des forces unies. Mais nous devons également prendre parti pour notre sport avec toutes les conséquences qui en découlent. La révision des

statuts est prévue en interne. L'approche a rencontré des réactions mitigées. La révision des RTSp a toutefois démontré que nous pouvons surmonter de tels défis, et que nous pouvons atteindre l'objectif ensemble. Dans tous les cas, mes camarades de la CG méritent un grand merci pour leur engagement et leur soutien. Au nom de la CG, je remercie les collaborateurs du Secrétariat général et des Centres de compétence pour la collaboration toujours très agréable et coopérative.

PETER WASER
PRÉSIDENT DE LA CG



BRÜNIG INDOOR

Gagner c'est bien se préparer!

Brünig Indoor est la place idéale, pour une bonne préparation pour le tir fédéral en Valais.

Profitez des possibilités que nous vous offrons, comme la passe scoring, la carte de match, la carte journalière, la carte annuelle, le blasonage de votre arme et plus encore...!

Brünig Indoor – l'endroit idéal pour les tireurs.



Brünig Indoor – Centre de compétence de tir
Walchstrasse 30 | 6078 Lungern
T 041 679 70 00 | bruenigindoor.ch

Brünig Indoor est un partenaire de Brünig Park



L'exposition de la maison, avec les nouveautés dans le monde du tir sportif.

SPORT TREND

sa 7 novembre 2015
10.00 – 18.00 h | Brünig Indoor | Lungern

Together ahead. **RUAG** |  |  |  | 

Lungern, tir en soirée

Brünig Indoor – Centre de compétence de tir | Lungern

ve 6 novembre 2015 | 18 – 21 h

sa 7 novembre 2015 | 13 – 18 h



sglungern.jimdo.com

Comptes annuels Fédération sportive suisse de tir

Bilan au 31 décembre 2014

ACTIFS		
Actifs circulants	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Liquidités	2'678'423.18	2'472'100.49
Créances	389'818.74	198'010.35
Stocks	80'280.00	120'042.85
Comptes de régularisation des actifs	231'604.73	157'995.60
Total Actifs circulants	3'380'126.65	2'948'149.29
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	194'440.00	180'518.60
Immobilisations financières	630'338.30	830'338.30
Total Actifs immobilisés	824'778.30	1'010'856.90
Capital affecté	1'217'500.00	1'217'500.00
TOTAL DES ACTIFS	5'422'404.95	5'176'506.19
PASSIFS		
Capital étranger	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Capital étranger à court terme		
Autres engagements	351'165.70	289'628.18
Comptes de régularisation des passifs	356'338.50	251'002.10
Total Capital étranger à court terme	707'504.20	540'630.28
Capital étranger à long terme		
Provisions	183'762.80	114'900.00
Total Capital étranger à long terme	183'762.80	114'900.00
Total Capital étranger	891'267.00	655'530.28
Fortune de Fonds		
Fonds, créés par la Fédération	1'217'500.00	1'217'500.00
Total Fortune de Fonds	1'217'500.00	1'217'500.00
Capital propre		
Fortune de la Fédération	3'303'475.91	3'185'493.27
Produit annuel FST	10'162.04	117'982.64
Total Capital propre	3'313'637.95	3'303'475.91
TOTAL DES PASSIFS	5'422'404.95	5'176'506.19

Compte de résultat 2014 et Budget 2015

	01.01.–31.12.2013 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)	Budget 2015
Résultat d'exploitation	8'000'841.00	8'232'788.64	8'020'331.00
Charges sectorielles Sport d'élite	–1'473'156.76	–1'752'093.60	–1'531'310.00
Charges sectorielles Sport d'élite Relève	–1'081'905.02	–1'232'623.67	–1'463'800.00
Charges sectorielles Sport populaire	–2'433'633.50	–2'176'610.75	–2'393'470.00
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	3'012'145.72	3'071'460.62	2'631'751.00
Charges du personnel	–376'562.17	–522'557.38	–620'550.00
Frais de voyage, de représentation et de publicité	–1'699'744.75	–1'658'611.12	–1'424'080.00
Charges de matériel			
Charges immobilières et locatives	–124'068.45	–137'122.45	–156'200.00
Charges administratives	–154'163.68	–169'624.80	–143'350.00
Assurances, taxes et contributions	–12'078.85	–12'268.45	–16'350.00
Frais juridiques et de conseils	–3'930.00	–7'500.00	–
Coûts d'entretien	–147'324.90	–112'584.00	–161'772.00
Autres charges de matériel	–151'202.25	–132'519.84	–140'000.00
Leasing	–30'112.00	–4'412.20	–3'200.00
Amortissements	–72'066.60	–70'143.45	–75'400.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	240'892.07	244'116.93	–109'151.00
Résultats financiers	65'322.18	67'058.11	58'500.00
Charges financières	–106'752.30	–221'762.25	–135'000.00
Amortissement exceptionnel de la participation à Brüning Indoor	–	–100'000.00	–
Charges et produits hors exploitation			
Coûts pour financement campagne	–50'000.00	–	–
Autres produits hors exploitation	304'738.04	37'325.21	–
Autres charges hors exploitation	–51'419.25	–8'878.61	–
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	402'780.74	17'859.39	–185'651.00
Impôts	–4'798.10	–7'697.35	–5'000.00
RÉSULTAT AVANT RÉSULTAT DE FONDS	397'982.64	10'162.04	–190'651.00
Résultat de Fonds	–280'000.00	–	247'000.00
RÉSULTAT ANNUEL	117'982.64	10'162.04	56'349.00

JUSTIFICATION DU CAPITAL DES FONDS ET DE LA FÉDÉRATION

1.1 CAPITAL DES FONDS

FONDS CONSTITUÉS PAR LA FÉDÉRATION					
	Fonds de soutien (CHF)	Fonds de la Relève (CHF)	Fonds de réserve Organe de publication (CHF)	Fonds général de projets (CHF)	Total (CHF)
Etat au 1^{er} janvier 2013	347'500.00	510'000.00	80'000.00	–	937'500.00
+ Affectation	–	–	–	300'000.00	300'000.00
– Utilisation	–	–20'000.00	–	–	–20'000.00
– Dissolution	–	–	–	–	–
Etat au 31 décembre 2013	347'500.00	490'000.00	80'000.00	300'000.00	1'217'500.00
+ Affectation	–	–	–	–	–
– Utilisation	–	–	–	–	–
– Dissolution	–	–	–	–	–
Etat au 31 décembre 2014	347'500.00	490'000.00	80'000.00	300'000.00	1'217'500.00

Description des différents fonds

Fonds de soutien

Fonds servant à financer d'éventuelles contributions de soutien imprévues et non prévues au budget versées aux sociétés et organisations. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants versés de produits provenant des comptes de la Fédération ou de contributions particulières.

Fonds de la Relève

Fonds destiné à financer les futurs projets de la Relève. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits provenant des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

Fonds de réserve du Centre de compétences Organe de publication officiel

Fonds servant à harmoniser les comptes particuliers de l'Organe de publication officiel. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par des contributions affectées, des actions particulières ou sur décision du Comité dans le cadre de ses compétences financières.

Fonds général de projets

Fonds servant à financer les projets généraux de la FST. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par une participation aux gains provenant des fonds de la FST, de produits des cartes-couronne, de montants non affectés provenant de décisions des organes de la FST, d'un cofinancement par les membres de Sociétés ou d'autres produits de la FST. Pour les prélèvements de fonds, les compétences des organes sont réglées comme suit: pour les prélèvements de fonds jusqu'à CHF 100'000.–, la Conférence des présidents SCT/SF/AM; pour les prélèvements de fonds dépassant les CHF 100'000.–, l'Assemblée des délégués de la FST.

Affectation et prélèvement de fonds au cours de l'année de référence

2014 (CHF)

Fonds de soutien: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
Fonds de la Relève: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
Fonds général de projets: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–

1.2 CAPITAL DE LA FÉDÉRATION

2014 (CHF)

Etat au 1^{er} janvier 2013	2'105'493.27
+ Participation Brünig Indoor	1'000'000.00
+ Reprise des actifs 2013 concernant l'ancienne gestion des cartes-couronne	80'000.00
+ Résultats annuels 2013	117'982.64
Etat au 31 décembre 2013	3'303'475.91
+ Résultats annuels 2014	10'162.04
Etat au 31 décembre 2014	3'313'637.95

Depuis 1966 à la pointe de la technique système idéal, performant et fiable

- Travaux de réparation et d'entretien ainsi que service de pièce de rechange pour tous rameneurs manufacturés
- Travaux de réparation et d'entretien des pièges à balles de marque RUAG, INAUEN et ACO
- Remise en état, réparations des pièges à balles du système INAUEN

Pièges à balles 300m sans remplissage de granulé de caoutchouc

Pièges à balles
tous calibres
toutes distances

Installations de cibles
et rameneurs pour toutes
disciplines et toutes distances

Pare-balles de sécurité



info@leu-helfenstein.ch

www.leu-helfenstein.ch

Rapport de contrôle restreint de la Commission de contrôle de gestion à l'Assemblée générale des Délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport relatif aux autres prescriptions statutaires

Nous avons examiné la qualité de la gestion formelle et matérielle de la FST et de ses organes.

Nous concluons que la gestion de la FST correspond aux exigences légales et statutaires.

La Commission de contrôle de gestion de la Fédération sportive suisse de tir.

Peter Waser
Le Président

André-Francis Cattin
*Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé*

Lucerne, le 11 Février 2015

Weltneuheit

AXIA TRIPLE X ist das leistungsfähigste Schiessbrillensystem

swissmade

AXIA TRIPLE X

AXIA TRIPLE X löst Seh- und Zielprobleme durch sein einzigartiges Herstellungsverfahren.



SEHSTERN OPTIK
www.sehstern.ch

Export und Vertrieb weltweit durch

**Sehstern Optik Boris Rebsamen
Zürcherstrasse 1
8172 Niederglatt
Switzerland**

Bilan global fondation «Foyer des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

1. Bilan global

ACTIFS			
Fonds de roulement	Données complém.	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Avoir en banque		777'294.65	462'114.55
Créances		0.00	374.72
Avoir impôts anticipés		16'412.55	9'913.56
Compte en liaison avec la Cofondation		13'738.55	51'977.90
Actifs transitoires		9'271.00	23'269.11
		816'716.75	547'649.84
Valeurs immobilisées			
Titres	2.2/4	1'980'902.85	1'860'886.21
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	2.1	5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-2'586'000.00	-2'446'000.00
		<i>3'275'895.05</i>	<i>3'415'895.05</i>
Mobilier		28'361.20	46'380.00
		5'285'159.10	5'323'161.26
Fortune particulière du Fonds et de la Cofondation			
Investissements financiers et avoirs	2.2/3.1/4	7'096'317.91	6'687'825.44
		7'096'317.91	6'687'825.44
TOTAL DES ACTIFS		13'198'193.76	12'558'636.54
PASSIFS			
Capitaux étrangers	Données complém.	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Créanciers Fondation		0.00	5'790.00
Décompte T.V.A. / Taxe T.V.A. sur chiffre d'affaires		6'170.57	3'792.98
Fonds de renouvellement et de remplacement		628'186.00	578'186.00
Passifs transitoires Fondation		63'043.90	22'270.90
Passifs transitoires Cofondation	3.2	11'866.65	8'200.00
		709'267.12	618'239.88
Capitaux de fonds			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)	3.3	347'500.00	347'500.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la relève)	3.3	490'000.00	490'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)	3.3	300'000.00	300'000.00
	3.2	1'137'500.00	1'137'500.00
Fortune affectée Cofondation «Sport de tir»			
Fortune affectée au 01.01.		5'542'125.44	4'988'667.66
Exédants des produits		404'825.82	553'457.78
Fortune affectée au 31.12.	3.2	5'946'951.26	5'542'125.44
Capital de la Fondation «Foyer des tireurs»			
Capital de fondation au 01.01.		5'260'771.22	5'184'532.09
Produit annuel		143'704.16	76'239.13
Capital de fondation au 31.12.		5'404'475.38	5'260'771.22
TOTAL DES PASSIFS		13'198'193.76	12'558'636.54

2. Total du compte d'exploitation Fondation «Foyers des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Produits des titres	186'676.93	163'935.07
Produits intérêts bancaires	56.89	37.15
Plus-values de papiers valeurs réalisées	444'905.62	544'244.58
Produits location	320'640.32	307'562.43
Produits frais accessoires	38'522.92	44'426.41
Autres produits	6.15	0.00
TOTAL DES PRODUITS	990'808.83	1'060'205.64

CHARGES		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Charges d'intérêts capitaux de fonds	11'375.00	8'575.00
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	69'746.09	66'541.57
Assurances	6'620.15	6'620.20
Amortissement immeuble	140'000.00	140'000.00
Amortissement mobilier	10'590.00	14'113.01
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	6'650.30	7'702.60
Frais de gestion	35'132.47	32'104.50
Comptabilité, révision, conseils juridiques	31'465.26	27'614.00
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	40'790.32	39'136.10
Perte débiteurs	0.00	0.00
Autres charges	1'036.66	1'909.80
Charges extraordinaires	0.00	15'000.00
Impôts	38'872.60	21'191.95
Apport capital affecté à la Cofondation «Sport de tir»	404'825.82	553'457.78
TOTAL DES CHARGES	847'104.67	983'966.51

PRODUIT ANNUEL	143'704.16	76'239.13
-----------------------	-------------------	------------------

3. Compte d'exploitation de la Fondation «Foyer des tireurs»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Produits des titres	57'923.53	37'254.92
Produits intérêts bancaires	56.89	37.15
Plus-values de papiers valeurs réalisées	90'335.05	44'761.19
Produits location	320'640.32	307'562.43
Produits frais accessoires	38'522.92	44'426.41
Autres produits	6.15	0.00
TOTAL DES PRODUITS	507'484.86	434'042.10

CHARGES		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	69'746.09	66'541.57
Assurances	6'620.15	6'620.20
Amortissement immeuble	140'000.00	140'000.00
Amortissement mobilier	10'590.00	14'113.01
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	50'000.00	50'000.00
Frais du personnel	6'650.30	7'702.60
Frais de gestion	22'565.82	19'537.83
Comptabilité, révisions, conseils juridiques	15'248.06	13'287.50
Frais de taxes bancaires, frais des émissions	2'451.06	1'898.55
Perte débiteurs	0.00	0.00
Autres charges	1'036.62	1'909.76
Charges extraordinaires	0.00	15'000.00
Impôts	38'872.60	21'191.95
TOTAL DES CHARGES	363'780.70	357'802.97

PRODUIT ANNUEL	143'704.16	76'239.13
-----------------------	-------------------	------------------

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir»

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Produits des titres et des intérêts	128'753.40	126'680.15
Plus-values de papiers valeurs réalisées	354'570.57	499'483.39
TOTAL DES PRODUITS	483'323.97	626'163.54

4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir» (Suite)

CHARGES		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Charges d'intérêts capitaux de fonds	11'375.00	8'575.00
Frais de gestion	12'566.65	12'566.67
Comptabilité, révision, conseils juridiques	16'217.20	14'326.50
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions, honoraires gestion de la fortune	38'339.26	37'237.55
Autres charges	0.04	0.04
TOTAL DES CHARGES	78'498.15	72'705.76

EXÉDANTS DES PRODUITS	404'825.82	553'457.78
-----------------------	------------	------------

5. Données complémentaires

1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

1.1 But de la Fondation

Fondation «Foyer des tireurs»

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que Foyer des tireurs et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

Cofondation non autonome «Sport de tir»

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse+Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

1.2 Bases légales

Fondation «Foyer des tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

Cofondation non autonome «Sport de tir»

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Dr. Ulrich Fässler, Luzern	Président
Clemens Poltera, Rona	Membre
Alois Zahner, Bettingen	Membre
Luca Filippini, Savosa	Membre

5. Données complémentaires (Suite)

1.4 Administrateur

Marcel Benz, Luzern

2.0 AUTRES DONNÉES

2.1 Valeur assurance incendie des valeurs immobilisées

	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne	5'940'000.00	5'940'000.00

2.2 Titres et placements financiers

Méthodes d'évaluation à la date de clôture du bilan (voir également l'alinéa 4)

- Avoirs en banque à la valeur nominale
- Titres, placements cotés à la valeur du marché
- Conversion de monnaies étrangères au cours de la banque

3.0 EXPLICATIONS FORTUNE PARTICULIÈRE DU FONDS ET COFONDATION «SPORT DE TIR»

3.1 Composition des Placements financiers et avoirs

	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
LUKB, dépôt de gestion de fortune	3'570'443.61	3'377'512.76
LUKB, dépôt de titres	9'640.61	7'941.93
Cornèr Bank, dépôt de gestion de fortune	3'488'433.02	3'311'317.24
Avoirs impôts anticipés	22'409.85	18'976.42
Intérêts courus	18'215.53	23'486.57
Autres avoirs transitoires	913.84	568.42
Compte en liaison avec la Fondation «Foyer des tireurs»	–13'738.55	–51'977.90
Total des Actifs (Placements financiers et avoirs)	7'096'317.91	6'687'825.44

Selon le contrat de donation et les Statuts de la Confondation «Sport de tir», la fortune de la Cofondation doit être placée selon les directives sur les placements de la LPP. Au 31.12.2014, les placements de la fortune de la Cofondation respectent les directives sur les placements de la LPP, respectivement de l'OPP2.

3.2 Composition des Passifs

	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Compte de régularisation des passifs Cofondation	11'866.65	8'200.00
Capital de fonds (Prêt de fonds FST)	1'137'500.00	1'137'500.00
Capital affecté Cofondation «Sport de tir»	5'946'951.26	5'542'125.44
Total des Passifs	7'096'317.91	6'687'825.44

3.3 Variation capital de fonds

	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)		
Etat au 01.01.	347'500.00	347'500.00
Affectation/Versements	0.00	0.00
Etat au 31.12.	347'500.00	347'500.00

5. Données complémentaires (Suite)

Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)		
Etat au 01.01.	490'000.00	510'000.00
Affectations	0.00	0.00
Versement à la Fédération sportive suisse de tir (FST)	0.00	-20'000.00
Etat au 31.12.	490'000.00	490'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)		
Etat au 01.01.	300'000.00	0.00
Affectation par la Fédération sportive suisse de tir (FST)	0.00	300'000.00
Versements	0.00	0.00
Etat au 31.12.	300'000.00	300'000.00

4.0 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE DU BILAN

En raison de l'abandon du cours plancher de l'euro par rapport au franc suisse par la Banque nationale suisse (BNS) le 15 janvier 2015, les cours des monnaies pour les monnaies importantes en négoce et en placement (EUR, GBP, USD, JPY) et les cours des actions suisses ont fortement baissé et se situent lors de la réalisation des comptes annuels 2014 (situation au 04.02.2015) sensiblement sous la valeur de la date de clôture au 31.12.2014. Etant donné que la cause de cette baisse des cours ne se soit produite qu'après la date de clôture du bilan, l'évènement ne sera pas saisi dans les comptes annuels 2014 en accord avec les principes comptables règlementaires.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de Fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (le bilan, les comptes d'exploitation et ses annexes) et la gestion de la Fondation «Foyer des tireurs» ainsi que de la Cofondation «Sport de tir» non autonome et intégrée pour l'exercice écoulé, arrêté au 31 décembre 2014.

Le Conseil de Fondation est responsable des comptes annuels et de la direction, tandis que notre tâche consiste à vérifier les comptes annuels et la direction. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales en matière de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les standards suisses de la révision restreinte. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser cette révision de manière telle que des anomalies significatives

dans les comptes annuels puissent être constatées. La révision restreinte comprend des consultations et de vérifications analytiques, ainsi qu'un contrôle détaillé, adapté aux circonstances, des documents disponibles de l'entreprise. Au contraire, les vérifications du déroulement de l'exploitation de l'entreprise et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et des contrôles supplémentaires à la recherche d'infractions ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de cette révision. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi, aux actes et au règlement sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Selon notre révision, nous n'avons pas constaté de faits dont nous pourrions

en déduire que les comptes annuels et la gestion ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de la Fondation «Foyer des tireurs», au contrat de donation et aux Statuts de la Cofondation «Sport de tir», ainsi qu'aux règlements.

Lucerne, le 4. février 2015
BDO AG

Bruno Purtschert
Expert-réviseur agréé

Josef Kiener
Réviseur en chef
Expert-réviseur agréé



conseil en matière
de protection auditive

écoute – conseille – protège

Annemarie Mangold-Plattner
Scheidweg 59
CH-1792 Cordast
+41 (0)79 258 66 10
mangold@hoerschutzberatung.ch
www.hoerschutzberatung.ch



Fournisseur officiel
des équipes nationales de tir suisse



DIE Schweizer Waffenpflege

Im Einsatz für: Sport-, Jagd-, Militär-, Polizei-, Sammler-Waffen



- **Löst** – Pulver-, – Schwarzpulver-,
– Tombak-, – Kupfer-, – Blei-,
– Nickel-Rückstände
- **Schmiert**
- **Konserviert**

- ✗ KEIN AUSSTOSSEN
- ✗ KEIN VERHARZEN
- ✗ KEIN EMULGIEREN
- ✗ NEUTRAL GEGENÜBER HOLZ,
KUNSTSTOFF UND LEDER
- ✗ KEIN AMMONIAK & SÄUREFREI
- ✗ KEIN SILIKON
- ✗ ANGENEHME DUFTNOTE



Im Einsatz bei: Von Profis getestet:
Heckler & Koch, Glock, Walther Waffen



Erhältlich im guten Waffen-Fachhandel
www.brunox.com

Comptes annuels 2014 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 50 des Statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations auxquels la Fédération participe doivent être portés à la connaissance de l'AD avec les comptes ordinaires de la Fédération. Les comptes 2014 de la fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme suit:

1. Bilan

ACTIFS		
	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Liquidités	611'809.30	569'900.80
Autre capital en circulant	4'547.75	5'178.48
Valeurs immobilisées*	798'485.67	750'148.56
TOTAL ACTIFS	1'422'842.72	1'325'806.04
PASSIFS		
	31.12.2014 (CHF)	31.12.2013 (CHF)
Capital étranger à court terme	207'071.33	119'598.32
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultats annuels		
· Fondation	0.00	0.00
· Exploitation	9'563.67	10'167.52
(produits de l'année précédente inclus)	15'771.39	-6'207.72
TOTAL PASSIFS	1'422'842.72	1'325'806.04

* La valeur des biens d'exposition et immobiliers «Bernastrasse 5» a été comptabilisée dans les valeurs immobilisées pour 1.00 franc chacun.

2. Total du Compte de résultats

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Contribution d'exploitation FST	250'000.00	250'000.00
Autres produits	27'624.00	19'766.00
TOTAL PRODUITS	277'624.00	269'766.00
CHARGES		
	01.01.–31.12.2014 (CHF)	01.01.–31.12.2013 (CHF)
Charge des articles de commerce	183.00	1'191.00
Charges du personnel	182'182.55	185'005.88
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	21'772.10	25'422.23
Charges de matériel	29'762.23	26'324.91
Résultat financier	-70'291.31	-59'926.07
Charges immobilières	34'060.70	41'893.70
Provisions	70'391.06	60'021.87
Résultat annuel	9'563.67	-10'167.52
TOTAL CHARGES	277'624.00	269'766.00

Le Conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde du produit du bilan de CHF 15'771.39 sur les comptes annuels 2015.

Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations et des Sous Fédérations (fin février 2015)

Organisation	Président	Site
 AGSV Aargauer Schiesssportverband	Hüsser Victor	www.agsv.ch
 AIKSV Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Wetter Franz	www.aiksv.ch
 KSV AR Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno	www.ksv-ar.ch
 BSSV Berner Schiesssportverband	Salzmann Werner	www.bssvbe.ch
 KSG BL Kantonalschützengesellschaft Baselland	Harisberger Walter	www.ksgbl.ch
 KSV BS Kantonalschützenverband Basel-Stadt	Haberthür Benjamin	www.ksv-bs.ch
 FKSV Freiburger Kantonalschützenverein	Vonlanthen Rudolf	www.sctf.ch
 ASGT Association sportive genevoise de Tir	Maury André	www.a-s-g-t.ch
 GL KSV Glarner Kantonalschützenverein	Lienhard Fredy	www.glarner-schuetzen.ch
 BSV Bündner Schiesssportverband	Suter Marcel	www.kbsv.ch
 FJT Fédération Jurassienne de Tir	Meier Ruedi	www.fjt.ch
 LKSV Luzerner Kantonalschützenverein	Zimmermann Christian	www.lksv.ch
 SNTS La Société Neuchâteloise de Tir	Perrin Yvan	www.snts.org
 KSG NW Kantonalschützengesellschaft Nidwalden	Ziegler Max	www.nw-ksg.ch

Organisation	Président	Site
 KSG OW Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Neiger Stephan	www.ksgow.ch
 SG KSV St. Gallischer Kantonschützenverband	Büchler Jakob	www.sgksv.ch
 SH KSV Schaffhauser Kantonschützenverband	Meier Martin	www.sh-schiessen.ch
 SOSV Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz	www.sosv.ch
 SKSG Schwyzer Kantonal-Schützengesellschaft	Weber Markus	www.sksg.ch
 TKSv Thurgauer Kantonschützenverband	Müller Hubert	www.tksv.ch
 FTST Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo	www.ftst.ch
 KSV UR Kantonschützenverband Uri	Simmen Christian	www.ksvu.ch
 SVC Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André	www.tir-vd.ch
 WSSV Walliser Schiesssport Verband	Fardel Pierre-André	www.wssv.ch
 ZKSV Zuger Kantonschützenverband	Reichenbach Hansruedi	www.zugerksv.ch
 ZHSV Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs	www.zhsv.ch
 SVBB Sportschützenverband beider Basel	Hüppi Beat	www.svbb.ch
 SFTS Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Roubaty Daniel	www.sftsfssv.ch

Organisation	Président	Site
 SSVL Sportschützenverband An der Linth	Egli Niklaus	www.ssvl.ch
 OSPSV Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel	www.ospsv.ch
 SVTS Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert	www.tir-vd.ch/svts/index.html
 ZSV Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter	www.schiessen-zsv.ch



Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht
 Société pour un droit libéral sur les armes
 Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 40.–
- Je soutiens **proTELL** par un don

proTELL Tel. 061 723 28 03
 Secrétariat Fax 061 723 28 04
 3000 Berne www.protell.ch
 sekretariat@protell.ch

proTELL s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

proTELL s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

proTELL défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

Rejoignez-nous!

Nom: année:

Prénom:

Rue N°:

NP, lieu:

E-Mail:

Tél.:

Date:

Signature:

Droit de représentation AD 2015

Société	Nom	Droit de représentation jusqu'à présent	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2014	Droit de représentation au 30.11.2014	Modifications	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2013	Modification licences
1.01	Zürcher Schiesssportverband	19	7734	19	0	7813	-79
1.02	Berner Schiesssportverband	30	13220	30	0	13333	-113
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	10	3117	10	0	3256	-139
1.04	Urner Kantonalschützenverband	4	494	4	0	498	-4
1.05	Schwytzer Kantonalschützengesellschaft	6	1450	6	0	1436	14
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	4	414	4	0	396	18
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	5	582	5	0	590	-8
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	5	757	5	0	777	-20
1.09	Zuger Kantonalschützenverband	5	575	5	0	570	5
1.10	Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois	11	3953	11	0	3729	224
1.11	Solothurner Schiesssportverband	10	3337	10	0	3419	-82
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	4	312	4	0	295	17
1.13	Kantonalschützengesellschaft Basel-Land	8	2491	8	0	2459	32
1.14	Schaffhauser Kantonschützenverband	5	999	5	0	945	54
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonschützenverein	5	498	4	-1	523	-25
1.16	Appenzell-Innerrhoder Kantonschützenverband	4	313	4	0	318	-5
1.17	St. Gallischer Kantonschützenverband	11	3823	11	0	3887	-64
1.18	Bündner Schiesssportverband	9	2882	9	0	2944	-62
1.19	Aargauer Schiesssportverband (AGSV)	15	5743	15	0	5861	-118
1.20	Thurgauer Kantonschützenverband	11	3339	10	-1	3521	-182
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	6	1567	7	1	1473	94
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	11	3889	11	0	3933	-44
1.23	Fédération Sportive Valaisanne de Tir	7	1834	7	0	1873	-39
1.24	Neuchâtel Société Cantonale	5	863	5	0	834	29
1.25	Association sportive genevoise de Tir	6	1192	6	0	1108	84
1.26	Fédération Jurassienne de Tir	5	760	5	0	796	-36
1.36	Sportschützenverband beider Basel	4	231	4	0	227	4
1.37	Société fribourgeoise des tireurs sportifs	5	736	5	0	766	-30
1.41	Sportschützenverband An der Linth	4	223	4	0	228	-5
1.44	Ostschweizer Sportschützenverband	5	915	5	0	917	-2
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	4	460	4	0	447	13
1.50	Zentralschweizer Sportschützen-Verband (ZSV)	5	880	5	0	852	28
Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations				247			
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger		1 par société		41			
Total Associations membres		selon répartition		20			
Total Membres d'honneur		1 par personne		91			
Total Comité		1 par personne		5			
Total Droit de représentation AD 2015				404			

Délais 2015

Objet	Délais	Remarques
Conférence des présidents 1/2015	24 avril	Arbon
Assemblée des délégués 2015 – USS Assurance – Fédération sportive suisse de tir	24 avril 25 avril	Arbon Arbon
Proposition pour la remise de la médaille du mérite	31 mai	Sociétés SCT/SF
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Carabine et Pistolet 10m par les SCT/SF	1 ^{er} juin	CR Tirs libres Pistolet Paul Stutz Hofibachstr. 9, 8909 Zwillikon paul.stutz@swissshooting.ch
Manifestation des bénévoles	29 mai	Selon invitation
Proposition à la FST pour la remise de la médaille du mérite par les SCT/SF	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef CI-300/25/50 Thomas Scherer Wilenstrasse 128, 8832 Wilen thomas.scherer@swissshooting.ch
Versements des taxes de participation des Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition à la FST pour la remise de la distinction de tireur sportif par les SCT/SF	1 ^{er} octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Proposition à la FST pour la distinction des moniteurs pour Jeunes tireurs par les SCT	1 ^{er} octobre	Secrétariat général FST
Rapport des chefs des Jeunes tireurs	17 octobre	Selon invitation
Conférence ordinaire des présidents 2/2015	23 octobre	Maison du sport, Ittigen
Remise à la FST de la liste des distinctions de maîtrise en campagne par les SCT/SF	31 octobre	Secrétariat général de la FST
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Fusil/Carabine 50/300m et Pistolet 25/50m par les SCT/SF	1 ^{er} novembre	CR Tirs libres Pistolet Paul Stutz
Remise à la FST de la liste des mentions honorables pour les exercices fédéraux par les SCT	30 novembre	Secrétariat général de la FST
Remise à la FST du décompte de tous les concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	CR Tirs libres Fusil 300m Hans Ulrich Wildeisen Weinbergstr. 17, 5000 Aarau hansueli.wildeisen@swissshooting.ch
Versement à la FST des taxes de toutes les fêtes de tir, concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	Secrétariat général FST



**LA PRÉCISION ABSOLUE.
DÉSORMAIS AUSSI DANS VOTRE PORTE-MONNAIE.**

Pour tous les membres et les fans de la FST:
la carte de crédit et carte prépayée Swiss Shooting.



Grâce à ces avantages, vous mettez dans le mille:

- Carte de membre, moyen de paiement et billet d'entrée à des événements, tout à la fois
- Soutien à la fédération
- Rabais FST exclusifs
- Prestations d'assurance attractives

Toutes les infos sur
swissshooting.ch/cornercard



KROMER GRUPPE



KROMER GRUPPE

Certifié

- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 12647-2 PSO
- CO₂ neutre impression
- FSC®

**Votre imprimeur...
efficace et ciblé**

Seul certifié par la ISSF et partenaire
officiel de la fédération sportive suisse
de tir FST



Kromer Print AG
Unterer Haldenweg 12
5600 Lenzburg
Switzerland
Téléphone +41 62 886 33 30
Téléfax +41 62 886 33 31
schiesswesen@kromer.ch

kromer.ch/schiesswesen

KROMER GRUPPE

KROMER
Tir sportif

Editeur:
Fédération sportive suisse de tir FST
Lidostrasse 6, 6006 Lucerne
Tél.: 041 370 82 06
Fax: 041 370 57 17
info@swissshooting.ch
www.swissshooting.ch

Maquette / Impression:
Kromer Print AG
Lenzburg

Tirage:
3150 en allemand
850 en français